

BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2021 - N° 39

Saint-Etienne



de-Fontbellon

Pilier de l'ancienne église



1015 Route d'Alès
07200 St-Etienne-de-Fontbellon
04 75 93 33 33

**BOUCHERIE
CHARCUTERIE**
depuis
1946

MOULIN

www.charcuteriemoulin.com

Elle ASSURE

Assurance particuliers et professionnels

04 75 93 73 44

contact@elleassure.net

1215 route d'Alès 07200 Saint Etienne de Fontbellon
N° ORIAS : 15 004 028



Groupama

la vraie vie s'assure ici

**GROUPAMA MÉDITERRANÉEN
AGENCE D'AUBENAS**

**ASSURANCE AUTO HABITATION
SANTÉ PRÉVOYANCE**

57 Avenue Maréchal Leclerc
Rond point de la gare
07200 AUBENAS

04 75 89 20 20

ÉLECTROMÉNAGER MULTIMÉDIA



**Darty
Aubenas**
Z.A du MOULON
04 75 93 50 88



Livraison avec
installation gratuite*



MAGASIN OUVERT
Du lundi au vendredi
9h30-12h/14h-19h
Samedi NON-STOP 9h30-19h



Magasin Fruits & Légumes

Ouvert du lundi au jeudi
8h30-12h30 et 14h00-19h00
Vendredi - Samedi 8h30-19h00 non-stop

09 80 78 32 80

LES HALLES
d'Ardeche

1070 -1 Quartier les Champs - 07200 SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON

Constructions Métalliques du Vivarais

C.M.V.

- Serrurerie • Charpente métallique
- Menuiseries aluminium
- Volets roulants • Portails

110 Chemin de Saint-Pierre - 07200 AUBENAS
Tél. 04 75 35 14 05 - Fax 04 75 93 84 71
courriel : ecmvivaraiss@wanadoo.fr

OZIL ENVIRONNEMENT



**COLLECTE ET
GESTION DE
VOS DÉCHETS**

Christian OZIL - Thibaut OZIL
1290, rue des Mouliniers
Z.I. Lucien Auzas - 07170 LAVILLEDIEU
Tél. **04 75 37 45 27**
adcer@orange.fr

Sommaire

La Commune

Urbanisme	p.04
Travaux	p.06
Voirie	p.06
Grandir à St-Étienne-de-Fontbellon	p.07
Interview « Les desserts de Giulia »	p.09
Nouvel espace culturel	p.10

Faire ensemble

Handball.....	p.12
Comité d'Animations	p.12
Amicale laïque	p.13
Ardèche Kerboubou Agadès.....	p.13
Lou Calinou.....	p.13
Pédiatrie Drôme Ardèche.....	p.14
Moelle Partage et Vie	p.14
Gymnastique Féminine	p.15
La Fontbelle	p.15
ADMR.....	p.16
Tennis	p.16
CCAS	p.17

Se déplacer à St-Étienne de-Fontbellon

Vivre Ensemble

Les Infos

Etat Civil.....	p.22
Horaires Mairie	p.22
Gestion des collectes	p.23
Permanence Assistante Sociale	p.23
CC du Bassin D'Aubenas	p.23
Coordonnées CCBA.....	p.23
SIAE	p.24
Station d'épuration du Bourdary	p.25

Tribune libre

Directrice de Publication :
Dominique Cadet
Rédaction : Commission Info /
Communication / Internet
Maquette - Impression :



Le Conseil Municipal remercie toutes les personnes qui ont collaboré à la réalisation de ce bulletin.



ÉDITO DU MAIRE

Ce bulletin municipal, le premier depuis les élections, nous permet de faire un rapide retour en arrière sur les actions engagées par la nouvelle mandature.

L'installation de l'équipe municipale n'a pu avoir lieu que le 28 mai, après la fin du premier confinement. Celle-ci s'est rapidement mise au travail avec la création de différentes commissions (bâtiments, voirie, jeunesse, urbanisme...) Elle aura à cœur d'être à votre service et de travailler pour l'intérêt collectif. Je tiens à saluer le travail des membres de la commission communication qui a permis, dans ce contexte difficile, de « boucler » cette édition dans les délais.

Nous venons de vivre une année hors normes ; nos esprits, notre vie sociale, professionnelle, ont été bouleversés par cette crise sanitaire majeure. Celle-ci devra indéniablement nous pousser à réfléchir sur ce que sera le monde après cette cruelle parenthèse dont le terme est loin d'être acté à ce jour. Assisterons-nous à une reprise classique de notre vie quotidienne ? Vivrons-nous comme avant ?

En ce début d'année, au-delà de cette période d'incertitude qui perdure, les élus et les agents communaux restent mobilisés pour répondre à vos interrogations ou soutenir les personnes en difficulté avec les actions de notre CCAS. Je les remercie sincèrement pour leur engagement. La protection des populations à risques constitue une de nos priorités.

Nos commerçants, nos artisans, agriculteurs sont mis à rude épreuve dans cette situation exceptionnelle ; ils ont besoin plus que jamais de notre soutien. Pensez -y lors de vos achats, ou vos commandes de travaux.

Les associations de notre commune ont, elles aussi, été impactées par les lourdes contraintes sanitaires imposées ; beaucoup ont dû suspendre leurs activités ou supprimer des manifestations. Nos aînés souffrent particulièrement de l'isolement social. Je salue l'initiative de la Présidente et des membres du bureau du Club de la Fontbelle qui contribuent à entretenir un lien social, par internet et téléphone, avec les adhérents.

Je remercie également les enseignants de nos écoles qui ont assuré la continuité pédagogique durant la première période de confinement.

Malgré ce contexte difficile qui bouleverse notre organisation municipale, nous devons poursuivre le développement de notre commune ; vous pourrez prendre connaissance à travers les pages de ce bulletin des différents travaux et aménagements réalisés. Nous développerons lors du prochain « trait d'union » les projets 2021.

En raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 qui oblige à limiter les réunions publiques, le Conseil Municipal a décidé que la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire n'aurait pas lieu. Ce rendez-vous tant apprécié des Stéphanoises et des Stéphanois doit conserver son caractère convivial et amical et ne saurait s'accorder avec des risques de mise en danger de la santé des habitants.

Ne cédon pas à la « sinistrose » et croyons à l'espoir d'une année riche en projets...

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une belle année 2021.

URBANISME

Bilan sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2020:

- demandes de certificats d'urbanisme : 106
- demandes de déclarations préalables : 62
- demandes de permis de construire : 41

La Modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) présentée lors du dernier bulletin a été approuvée le 20 février 2020

PPRI : Plan de Prévention du Risque Inondation

Les **PPRI** constituent l'un des outils de la mise en œuvre de la politique de l'État en matière de prévention des **inondations**. Ils mettent en évidence les zones à risques, réglementent l'aménagement et les usages du sol, et définissent des mesures pour réduire la vulnérabilité des enjeux (personnes, biens et activités).

La maîtrise de l'urbanisation est un des outils de prévention du risque inondation. Elle s'exprime au travers des plans de prévention des risques inondation (PPRI) prescrits et élaborés par l'État. L'objectif de cette procédure est :

- le contrôle du développement en zone inondable jusqu'au niveau de la plus forte crue historique connue ou au moins de la crue centennale (crue qui a une chance sur 100 de se produire chaque année)
- la préservation des champs d'expansion des crues.

Ce zonage interdit la construction dans les zones les plus exposées ou qui présentent un intérêt pour le laminage des crues. Il réglemente la construction dans les zones modérément inondables, en fixant par exemple une cote de plancher à respecter au-dessus du niveau de la crue de projet (cote de mise hors d'eau)

Le PPRI peut également prescrire ou recommander des dispositions constructives, telles que la mise en place de systèmes d'étanchéité sur les ouvertures (batardeaux) ou des dispositions concernant l'usage du sol, telles que l'amarrage des citernes ou le stockage des flottants.

Le PPRI de la Commune a été approuvé le 14 mai 2020

Instruction des autorisations d'urbanisme (Déclaration Préalable, Permis de Construire, Permis d'Aménager, Permis de Démolir) et des certificats d'urbanisme :

Vous envisagez de réaliser des travaux de constructions, d'aménagements ou de démolition sur la commune. Votre projet est probablement soumis à autorisation d'urbanisme. Vous pouvez trouver sur service-public.fr une aide afin de constituer votre dossier : formulaires et explications. Une fois constitué, vous déposerez votre dossier en mairie car elle est le guichet unique de

réception des demandes. Votre dossier sera enregistré, envoyé aux gestionnaires réseaux si nécessaire et transmis au service d'Application du Droit des Sols (ADS) de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) qui est un service mutualisé pour les communes membres de la CCBA et qui se chargera de l'instruction, de la vérification, de la complétude du dossier et de la faisabilité du projet par rapport aux différentes règles d'urbanisme applicables sur la commune.

Une fois l'instruction terminée, le service ADS fera une proposition de décision au maire qui est seul compétent pour délivrer et signer ces décisions.

Si aujourd'hui le dépôt des dossiers de demandes se fait en mairie avec des dossiers « papier », cela deviendra prochainement l'exception avec la perspective de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme et la possibilité de faire les démarches en ligne. À suivre...

PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**« Les travaux du PLUi avancent »**

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), prescrit le 7 mars 2019, est entré dans une phase active d'élaboration. Après une phase administrative ayant permis de définir la gouvernance du PLUi, les commissions de travail et de validation ont effectivement été mises en place suite aux élections municipales et communautaires, mais ne se sont pas encore réunies.

Chaque commune a désigné deux membres (un titulaire et un suppléant) afin de suivre et participer aux travaux d'élaboration du PLUi.

Un calendrier prévisionnel a été rédigé, permettant de définir les différentes étapes de l'élaboration du document d'urbanisme intercommunal et de fixer un cap.

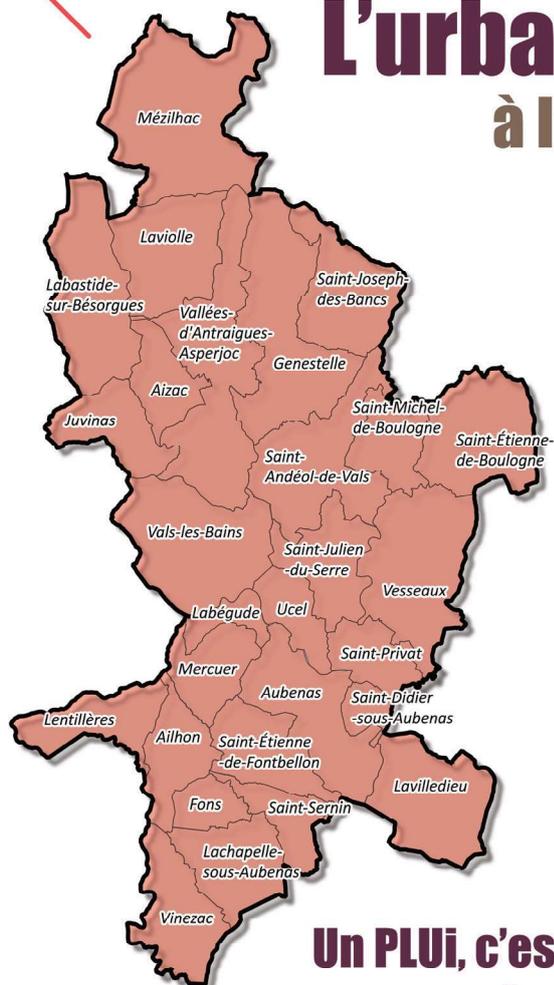
L'année 2021 sera ainsi consacrée à la finalisation du diagnostic intercommunal, la définition des enjeux et des besoins du territoire ainsi qu'aux premières orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

BASSIN
D'AUBENAS
COMMUNAUTÉ

PLUi
PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

L'urbanisme à l'échelle

de l'intercommunalité ...



L'intercommunalité est l'échelle à laquelle s'organise l'essentiel des activités quotidiennes.

Elle apparaît comme la meilleure échelle pour concevoir les mesures adaptées aux enjeux du territoire, tout en valorisant et renforçant la complémentarité des communes.

C'est pourquoi, le 07 mars 2019, la communauté de communes du Bassin d'Aubenas a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Il sera réalisé à l'échelle des 28 communes constituant son territoire et viendra remplacer les documents d'urbanisme existants.

Un PLUi, c'est un **projet de territoire** pour les 10 à 15 prochaines années

Le PLUi permettra d'organiser les conditions du développement de notre territoire, à travers une vision politique, stratégique et territoriale.

Il déterminera les possibilités de construction et d'usage des sols : secteurs constructibles, formes urbaines, secteurs naturels, terrains réservés pour la création d'équipements publics, etc...

Le PLUi intégrera plusieurs thématiques telles que les besoins en logements, la qualité de la construction, la place de l'agriculture, la biodiversité, les déplacements, le paysage, le développement économique, les loisirs, les lieux de vie partagés, etc...

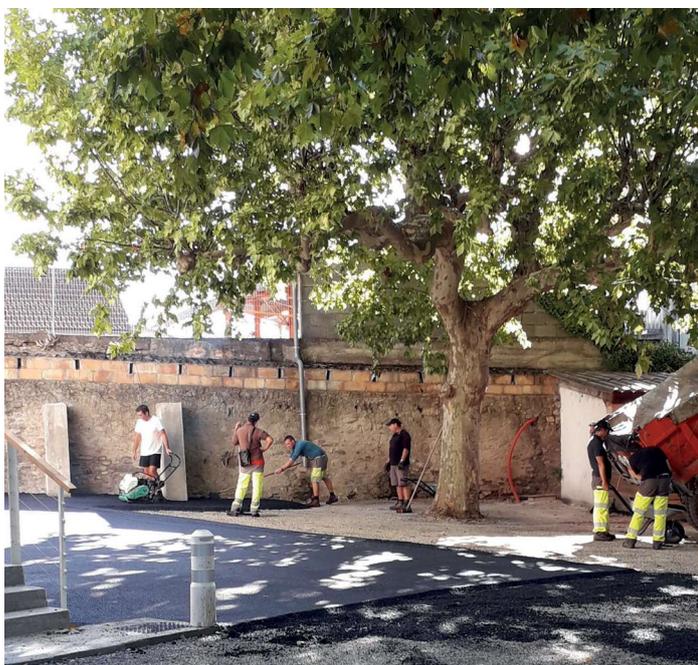


C'est un document de portée générale qui s'imposera à tous et auquel on se réfèrera pour l'instruction des autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager...)

TRAVAUX

Après des mois d'activités ralenties par la crise sanitaire, les travaux ont pu reprendre en début d'été. Le printemps a été consacré aux derniers aménagements de l'espace culturel notamment le chauffage au gaz, et surtout la mise en place du cabinet médical, situé à l'ancienne école publique pour accueillir la patientèle du Dr Beuchon.

Les travaux ont concerné la création de l'accès pour personnes à mobilité réduite, la reprise pour mise en conformité de tous les réseaux assainissement, eaux et pluvial, le goudronnage du parking et le confortement du mur de soutien de la cour de l'école privée.



David Mazoyer et Denis Bacconier, agents des services techniques, ont procédé à la couverture du bac à sable et de l'espace jeux dans les cours des maternelles.



Les travaux de défeutrage et drainage du stade ont été effectués par une entreprise spécialisée. La tonte de la pelouse, l'entretien des abords sont assurés par Jean-Luc Malartre et Gilles Mercier, agents des services techniques.

VOIRIE

Les travaux de voirie, programme 2020, sont terminés sur le quartier de la Vernade, la route des Écoles, le Moulin de Serret, le carrefour de la Traverse des Champs et la Place de l'ancienne École.

De plus, 10 tonnes d'emplois partiels ont été utilisés en divers endroits.

Des travaux de peinture routière, le curage de divers fossés et le balayage de la voirie ont également été réalisés.

Deux ralentisseurs vont être installés prochainement sur la route du Camping et la route de la Cité.

Le montant total de ces travaux s'élève à la somme de 85000 € TTC.

Trois allées du cimetière ont également été goudronnées pour un montant de 14662 € TTC.



GRANDIR À SAINT-ÉTIENNE-DE-FONTBELLON

À l'école des Champs...

L'année scolaire 2020/2021 a bien commencé à l'École des Champs, dans le respect des règles sanitaires. Pour améliorer le confort et l'accueil des enfants, la commune a souhaité réaliser différents travaux :

- Nom de l'École écrit à l'entrée
- Préau dans la cour de garderie des maternelles
- Changement des bureaux et installation de radiateurs à fluide caloporteur en classe de CE1/CE2
- Revêtement mural dans la salle de restauration des élèves d'élémentaire pour faciliter l'entretien.



Sortie au château des ROURE

Les classes de GS/CP de M. Dubuisson et de CP/CE1 de Mme Hendouze ont passé une journée sous le signe du Moyen-âge, le vendredi 2 octobre 2020. Cette sortie a été financée par l'Amicale laïque de l'école des Champs. Les enfants ont pu procéder à la visite du château et de l'élevage de vers à soie. Ils ont également pu assister à un tir de trébuchet d'envergure moyenne et ont découvert le plus grand trébuchet du monde, qui lui, n'était pas en action car il nécessitait pour son fonctionnement la force de 4 hommes !

La journée s'est terminée par la réalisation d'une tour en modelage, que les enfants ont pu emporter à leur domicile. Cette visite a été ensuite réinvestie par les enseignants, dans leur classe, dans le cadre d'un travail sur le Moyen-âge.

Classes maternelles :

C'est avec enthousiasme que les enfants ont réintégré les classes à la rentrée.

La classe de TPS/PS qui est dirigée par Mme CROZE accueille 26 enfants.

La classe de PS/MS de Mme DONDEY compte également 26 élèves.

Mme DUSSAP accueille 25 élèves de MS/ GS.

Si les conditions sanitaires le permettent, divers projets sont encore prévus pour cette année scolaire (certains ont déjà été annulés) :

- Intervention d'Elodie Howson en éveil musical,
- Ateliers lecture à la médiathèque d'Aubenas,
- Spectacle au théâtre de Vals,
- Contes traditionnels avec Chloé Gabrielli, conteuse professionnelle.

Tous ces projets seront liés à un même thème : LE LOUP !

À l'école St Joseph...

La rentrée, le mardi 1^{er} septembre 2020

Protocole sanitaire à l'ordre du jour de la rentrée :

Après une fin d'année, très particulière, les élèves sont rentrés dans un climat que l'équipe enseignante a voulu le plus serein possible.

Après les vacances de Toussaint, il a fallu réaménager les temps de regroupement des élèves comme la cantine et les récréations pour éviter le brassage des enfants qui ne sont pas dans la même classe. Cela n'a pas été chose simple.

Le masque s'est invité sur nos visages. Après une première crainte, on vit maintenant avec... sans trop de souci.



Malgré le contexte sanitaire particulier, la vie de nos écoliers continue :

Nous sommes 143 élèves pour 6 classes. L'équipe a « perdu » Dominique Exbrayat en CE1 qui est partie à la retraite. Nous la remercions encore pour ses années de travail et de joie aux côtés des enfants. L'école a accueilli Céline Boissin qui est dans la classe de GS le vendredi.

Le thème de travail de cette année est « les 4 éléments ». Durant la première période l'école a travaillé autour du thème de l'air.

À présent nous abordons le thème du feu. En espérant que ce soit le prétexte de notre Kermesse de juin 2021. Tout le monde croise les doigts.

Période 1 : le travail sur l'air des classes de PS GS CP et CE1 CE2

Une nouvelle rubrique dans notre bulletin...

Nous avons rencontré Matthieu TEMPETTE, Responsable de la pâtisserie « Les Desserts de Giulia » installée depuis peu au centre de notre village. Nous nous réjouissons de la présence de ce nouveau commerce dans notre commune et nous avons le plaisir de vous faire partager cette interview :

« Au régal de nos papilles »

Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous installer à Saint Étienne de Fontbellon ?

« Nous cherchions à nous installer autour d'Aubenas. Nous sommes passés devant le magasin et nous avons constaté qu'il n'y avait pas beaucoup de pâtisserie-boulangerie dans le secteur. Nous avons repéré cet emplacement et surtout les 3 places de parking « arrêt minute » juste devant le magasin ainsi que le parking à proximité. C'était un critère essentiel pour nous. Le fait que ce soit une ancienne boulangerie nous a également séduits. Il était intéressant que les gens se rappellent qu'il y en avait une dans le passé. »

Est-ce que vous pouvez vous présenter en quelques mots et nous parler de votre parcours professionnel ?

« J'ai fait mes armes en pâtisserie à Lyon pendant 3 ans et ensuite je suis parti pendant 10 ans en Angleterre. J'ai occupé un poste de responsable, pendant un an et demi, dans une société qui organisait de gros événements pour Eurostar, pour les compagnies aériennes et garden party chez la Reine... J'ai travaillé ensuite dans une autre société dans le centre de Londres et quelque temps après, je me suis associé. Nous avons créé un nouveau concept. Nous aménagions de vieux bus anglais en salon de thé roulant. Nous proposons aux touristes un tour de Londres tout en dégustant des pâtisseries. Nous avons également un magasin dans le Centre de Londres. Nous étions environ 75 personnes à travailler. J'ai vendu mes parts en 2019 et je suis revenu en Ardèche où je vivais depuis l'âge de 12 ans. La situation étant devenue très compliquée en Angleterre (Brexit). Je ne regrette rien aujourd'hui. »

Quel type de produits proposez-vous ?

« Nous proposons de la pâtisserie moderne mais aussi des classiques pour satisfaire tout le monde, ainsi que des viennoiseries. Nous avons, bien entendu, fabriqué un grand nombre de bûches pour les fêtes de fin d'année. Nous faisons également dépôt de pain (Boulangerie L'Art des Choix à Vogüé). »



Quel est le produit le plus vendu ?

« Peut-être le Millefeuille ! nous essayons de garder les bases de la pâtisserie que nous adaptions à notre sauce et modernisons un peu. »

Quelles sont les tendances actuelles ?

« On revient à une pâtisserie plus traditionnelle, plus sobre avec moins de couleur. Nous proposons des classiques, un peu revisités mais pas trop. La pâtisserie évolue constamment. Tous les produits sont fabriqués sur place, de A à Z, rien de chimique, avec beaucoup de produits locaux et surtout des produits de saison : pas de tarte aux fraises actuellement !

Connaissez-vous votre clientèle ?

« Nous n'avons pas eu beaucoup de touristes cette année, mais nous avons des gens qui viennent d'assez loin, de Meyras, de Vallon Pont d'Arc mais bien sûr d'Aubenas et des alentours. Nous avons mis en place un site internet sur lequel nous proposons à la clientèle d'effectuer des commandes en ligne ainsi que la livraison à domicile, dans un rayon assez large. Dans le contexte actuel, nous avons incité les clients à utiliser ce service pour les fêtes de fin d'année. Nous essayons de proposer différents services et restons à l'écoute de nos clients. Nous communiquons beaucoup sur les réseaux sociaux et comptons sur le « bouche à oreilles » pour nous faire connaître. »

Où se situe votre laboratoire ?

« Notre laboratoire se situe à St Privat. Nous venons de reprendre un local et de tout aménager. Tout est neuf ! »

Combien êtes-vous dans la société ?

« Je travaille avec ma compagne Giulia, qui est aussi associée dans l'entreprise et également pâtissière, un stagiaire, une apprentie et un ouvrier. En boutique nous avons deux vendeuses : une à mi-temps et ma maman à plein temps. »

De l'ancienne église au nouvel espace culturel, vers une réappropriation du patrimoine stéphanois...

Connue par la plupart des Stéphanoises et Stéphanois comme étant le « garage » du curé, l'ancienne église de Saint Étienne de Fontbellon attenante au presbytère, s'est révélée de toute beauté après des travaux de rénovation entrepris et achevés au cours du précédent mandat.

Mise à jour de l'église du XVIème siècle

L'église n'étant plus affectée à la résidence d'un prêtre, l'évêché remet les clés à la mairie en 2017. Paul Abeillon et ses conseillers découvrent alors dans ce qui était devenu un garage, un lieu envahi par quantité de matériaux entreposés ainsi qu'une chaufferie avec deux cuves à mazout, etc. Après le nettoyage et au fur et à mesure que sont retirés les cloisons, faux plafonds et planchers (supportant notamment une chambre), se découvre l'ancienne église désaffectée avec ses très belles voûtes dont une décorée de fresques.

Face à ce constat, la municipalité décide d'entreprendre des travaux. Le projet de rénovation de l'ancienne église s'inscrit dans un projet

d'aménagement plus global qui a intégré le jardin du presbytère jusqu'alors inaccessible. Les anciens murs de clôture sont démolis, un nouvel espace ouvert au public est ainsi aménagé avec des bancs, permettant entre autres de mettre en valeur et de protéger le tilleul « arbre de la liberté » planté en 1798.

Les travaux intérieurs entrepris concernent plus spécifiquement les voûtes qui ont dû supporter l'usure du temps et la rehausse de l'ancien clocher sur trois niveaux, ce qui avait eu pour effet de surcharger l'édifice.

Pour cela, la commune fait appel à une entreprise spécialisée, "les ateliers de Chanteloube" (entreprise spécialisée dans le patrimoine, qui est intervenue sur le chantier de l'abbaye de Mazan). Tout au long des travaux en 2018, deux employés communaux, Denis et David assurent un appui technique sans faille à l'entreprise qui les forme "sur le tas" à ces travaux de restauration très pointus. Sans leur participation, le coût de cette réhabilitation aurait été beaucoup plus élevé et aujourd'hui leur compétence peut être mobilisée, ils connaissent tous les secrets de la rénovation de l'édifice et même le savant mélange pour obtenir la couleur ocre de l'enduit.

L'ensemble a donc été rénové, les enduits décapés, les fissures réinjectées, des parties reconstituées (notamment le confortement du clocher), la fresque du XVIème siècle préservée.

Ramener de l'animation au centre du village

La réhabilitation a pour objectif de faire de ce lieu un espace ouvert à tous, aux manifestations culturelles et rassemblements festifs. Cet espace composé de la salle culturelle, du jardin, de l'actuelle église permettra de vivifier le centre du village. La salle culturelle d'une superficie de 96 m² auxquels s'ajoutent 8 m² de zone d'exposition permanente, peut accueillir jusqu'à 90 personnes. Elle répond aux prescriptions en matière de sécurité incendie et d'accessibilité des personnes handicapées. Elle permettra l'accueil d'expositions d'artistes plasticiens, peintres, sculpteurs, photographes sur des durées variables dont les écoles proches pourront profiter. Naturellement, les artistes locaux seront prioritaires. Ils assureront des permanences afin de rencontrer le public.

La question du stationnement a été étudiée. Des réponses ont été apportées avec la création d'une passerelle piétonne permettant de rejoindre le parking de la crèche, sachant également que lors d'animations culturelles en soirée, les parkings de



l'ancienne école et de la Place sont mis à contribution et sont suffisants pour accueillir le public. Cet espace culturel est facilement accessible à pied par les écoles sur un trajet sécurisé par l'utilisation des trottoirs.

On pourra y découvrir, exposées de manière permanente, l'ancienne cloche et la pendule d'origine de l'église actuelle, magnifique dispositif technique. Deux éléments ont demandé de nombreuses et passionnantes heures de recherche à Paul Abeillon. Au plafond d'abord, une lumineuse rosace amovible d'un mètre de diamètre. En fait il s'agissait de fermer le trou béant nécessaire au passage des cordes actionnant les cloches depuis l'origine jusqu'à leur électrification. La porte d'entrée historique ensuite qu'il s'agissait de conserver à tout prix et pour laquelle il a fallu imaginer un dispositif permettant l'ouverture vers l'extérieur afin de répondre aux exigences des normes de sécurité.

Une programmation culturelle pour demain

Le lieu a vocation à s'ouvrir à toutes formes de spectacle vivant dans sa diversité (musique, théâtre, conte), pour toucher tous les publics. Il s'inscrit dans le tissu culturel du bassin d'Aubenas favorisant la richesse et la diversité de l'offre culturelle. Des concerts

pourront également être proposés. Ce nouvel espace culturel révèle une bonne acoustique et pourra se prêter dans une ambiance plus intimiste, à valoriser la musique, les chœurs et les voix.

Cet espace permettra également de rendre à la salle Maurice Champel sa pleine vocation d'accueil de la vie associative, pour les manifestations ou réunions nécessitant plus de place.

L'inauguration devrait avoir lieu aux beaux jours du printemps 2021 si la situation sanitaire le permet. Elle sera l'occasion pour toute la population stéphanoise de découvrir et s'approprier ce patrimoine que la municipalité, en concertation avec les associations locales, entend bien faire vivre au quotidien.

C'est en 1872 que l'on décida d'exhausser le clocher et de le couronner d'une belle flèche. Il était à l'origine une tour massive de 5,90 m de côté. Pour les curieux vous pouvez découvrir la tour-clocher d'autrefois, sur le tableau installé dans l'église actuelle. Sur ce tableau on distingue nettement la façade de l'église actuelle, jeune de seulement une année et l'ancien clocher (Selon le curé, F. Bourges, d'après les recherches d'Olivier Blachère, que nous remercions).



Notre commune est riche d'un tissu associatif divers et varié. Nous avons recensé plus d'une trentaine d'associations. Certaines ont souhaité participer à l'élaboration de ce bulletin et ainsi nous faire partager la vie de leur association.

HANDBALL : une fusion réussie !

Présentation de l'Entente Ardèche Méridionale Handball.

L'**EAMHB** est née en 2019 de la fusion de 2 clubs locaux implantés depuis longtemps sur le territoire: l'**ESEA Handball** et l'**AM Handball**. Cette fusion a été soutenue par les mairies de **Saint-Étienne-de-Fontbellon, Aubenas et Vals-les-Bains**.

L'association à but non lucratif, avec à sa tête David BOUCHEREAU comme Président depuis ses débuts est **affiliée à la FFHB** et a pour objet le développement du handball à travers sa pratique (en compétition et en loisirs) et a pour vocation d'être un club formateur dans un esprit de convivialité.

La fusion s'est présentée comme une évidence pour mutualiser les moyens humains et les équipements sportifs, développer la pratique féminine, réunir les handballeurs qui évoluent sur le même territoire et augmenter le niveau de pratique sur l'ensemble du club.

L'**EAMHB** constitue ainsi le plus grand club de Handball de Sud-Ardèche avec 300 licenciés (à partir de 4 ans), 15 équipes et plus de 35 bénévoles (le bénévolat représente plus de 4000 heures d'investissement par saison sportive).



COMITÉ D'ANIMATIONS : Maudit Pangolin !

Tout était bien parti: carnaval, thé dansant, St Jean, pétanque, Feux d'artifice, forum des associations, castagnade... Artistes, créateurs, et bénévoles.

Mais un pangolin et son lot de catastrophes ont fait avorter la saison du comité d'animations et tous les bons moments de convivialité et de partage que le monde associatif sait faire.

Sur une idée et avec la participation du club de la Fontbelle, au printemps dernier, un millier de masques ont été confectionnés par des volontaires, et distribués aux habitants de St Étienne les plus âgés. Le comité a été coordinateur et soutien logistique de cette initiative.

Merci à tous ceux qui ont participé. Ils sont professionnels, bénévoles, commerçants, de St Étienne et des communes voisines.

Pour 2021, nous sommes prêts !

L'envie et le dynamisme des membres du comité ne manquent pas. Dès que nous pourrons, nous reprendrons nos activités.

D'autres projets sont en gestation, nous ne manquerons pas de vous les présenter lors de la prochaine AG.

Vous êtes Stéphanois de longue date, vous vous installez sur la commune, ados, jeunes adultes ou bien retraités, rejoignez-nous ! Nous serons heureux de vous accueillir avec vos idées, vos compétences, vos bras pour faire « bouger » le village.

Au plaisir de se retrouver.



L'AMICALE LAÏQUE école des Champs innove!

L'Amicale Laïque de l'école des Champs a tenu son assemblée générale début octobre. À cette occasion, nous sommes revenus sur les manifestations organisées en 2019-2020 où seule la fête de l'école n'a malheureusement pas pu avoir lieu.

Devant le contexte incertain et ne pouvant évidemment envisager d'organiser des grandes manifestations (brocante, loto, belote), nous avons décidé d'organiser, dans le respect strict des règles sanitaires, des ventes ponctuelles au cours de l'année.

Ainsi, une vente de sapins de Noël, ouverte à tous, a eu lieu début décembre.

Nous envisageons d'organiser, pour l'arrivée du printemps, une vente de fleurs et plants de légumes qui, nous l'espérons, fera le bonheur des jardiniers amateurs. Nous vous tiendrons informés...

Les recettes de ces manifestations sont entièrement reversées aux classes et permettent ainsi à tous les enfants de profiter d'interventions et de sorties pédagogiques instructives organisées par les enseignants.

LOU CALINOÛ : maintenir le baby-troc

Malgré le contexte actuel qui ne nous a pas permis d'organiser nos événements en 2020, nous devrions retrouver nos fidèles participants dès le mois de mars 2021 ou dès que la situation sanitaire le permettra. Comme à notre habitude, nous vous proposerons un baby-troc sur la journée du samedi et un Vide Dressing le dimanche matin. Nous communiquerons sur les dates et horaires précis plus tard. Nous espérons vous retrouver rapidement et dans les meilleures conditions pour tous. Les membres de l'Association LOU CALINOÛ.

L'ASSOCIATION ARDÈCHE KERBOUBOU AGADES : pour le bonheur des enfants

L'Association Ardèche Kerboubou Agades a fait son repas solidaire le samedi 10 octobre 2020 à la Brasserie du Moulon à Aubenas.

Cette année avec le COVID, la soirée n'a pas pu avoir lieu à L'espace Maurice Champel, c'est pourquoi le repas s'est déroulé au restaurant tout en respectant les consignes sanitaires.

Je remercie la présence des Élus, Cécile Faure pour la Mairie d'Aubenas ainsi que Patrick CORTIAL de la Mairie de St-Étienne-de-Fontbellon.

42 convives sont venus passer un bon moment, pour une bonne cause, dans une ambiance conviviale et ils ont beaucoup apprécié le traditionnel couscous royal préparé par Joël Bouschon, traiteur Pomme Dauphine.

Je rappelle que le bénéfice de la soirée a été envoyé par virement international du crédit mutuel à l'instituteur de Kerboubou qui va le retirer à la banque d'Agades.

L'argent a permis d'aider les 250 enfants de l'école pour acheter la nourriture, les médicaments et les fournitures scolaires.

Nous continuons à nous mobiliser pour embellir la vie des enfants et leur redonner le sourire en sachant que nous sommes leur seul soutien financier car le



Programme Alimentaire Mondial n'aide plus depuis des années et c'est dramatique.

Merci pour votre aide.

Grace GINEY (présidente AKA)
graceginey@yahoo.fr - 06 66 07 25 98



Pédiatrie en Drôme-Ardèche

ASSOCIATION PÉDIATRIE: des professionnels à l'écoute des parents

L'association « Pédiatrie en Drôme-Ardèche » est une association indépendante de l'industrie de la santé, créée dans l'objectif premier de promouvoir et d'optimiser la santé de l'enfant en Drôme-Ardèche. Elle permet, par une communication auprès des parents et des professionnels de santé, de générer du lien autour de l'enfant. Un espace familial propose infos pratiques, campagnes de prévention, moments en famille, etc. L'association proposera également des ateliers parentaux dans une optique d'éducation à la santé, de promotion du bien-être en famille et de la parentalité ainsi que des rencontres pour les professionnels de santé. En raison de la pandémie actuelle, les rencontres initialement programmées ont dû être reportées. Tout sera mis en œuvre pour le bon fonctionnement de l'association (ateliers - conférences...) dès que la situation sanitaire le permettra, sans risque pour les participants.

+ d'infos sur : www.ped-a.fr

MOELLE PARTAGE ET VIE : Informer, Témoigner, Ecouter

Cette année 2020 est très particulière avec la Covid et les 2 confinements qui perturbent aussi tout le milieu associatif.

En début d'année, nous avons décidé de faire une manifestation dans la salle Maurice Champel, le 14 novembre, pour les 30 ans de Moelle Partage et Vie qui a été créée en 1990, avec un livret publicitaire, et un spectacle de variétés.

Nous avons malheureusement dû l'annuler.

Par contre le 10 mars nous avons pu faire une information avec recherche de donneurs de moelle osseuse à l'école d'infirmières d'Aubenas (IFSI)

Avec le soutien de Nathalie Llorca de l'IFSI, et des témoignages de : Lily la guerrière, accompagnée de sa maman Cathy et sa mamie, Michel Champel qui

a donné sa moelle osseuse et Jean-Jacques Regaud qui a été greffé, nous avons pu inscrire 28 nouveaux donneurs auprès des infirmières 3^è année.

Lily qui a eu une leucémie et une greffe de moelle osseuse, malgré ses 4 ans et demi, a apporté son témoignage d'enfant qui a ému un public attentif.

La recherche de nouveaux donneurs par notre association a été interrompue, seule l'aide aux familles de malades continue son activité.

Nous sommes toujours à l'écoute des malades atteints de maladie du sang, ou de leur famille qui s'adressent à nous.

Tél. : 04 75 93 07 07

mpv07@aol.com et le site : mpv07.fr



Photo prise à l'IFSI d'Aubenas avec les intervenants.

LA FONTBELLE: au bonheur du 3ème âge

La crise sanitaire que nous traversons actuellement nous a tous surpris et a bouleversé notre quotidien. Elle conforte notre idée que la priorité essentielle est de préserver notre santé, celle de nos proches et celle des personnes vulnérables.

Nous sommes entrés, au mois de mars, dans une phase de confinement avec la cessation de toutes nos activités au sein du club. Mais nous n'avons pas cessé, pour autant, d'échanger via « internet » sous une rubrique nommée « BLABLA ». À l'approche de l'été, la phase du déconfinement nous a laissé entrevoir une lueur d'espoir pour l'ouverture du club dès septembre. Dans notre esprit c'était surtout l'espoir de se retrouver, de reprendre nos habitudes, de retisser nos liens d'amitié. La reprise s'est effectuée progressivement avec la mise en place des mesures d'hygiène et le strict respect des gestes barrières afin de garantir la protection de nos adhérents. Et au grand désarroi du CA et de ses adhérents, la propagation de la COVID19 nous a contraints de cesser nos activités. Les animations programmées en fin d'année et début janvier sont annulées.

Le dernier jour avant le reconfinement, un groupe restreint composé de 6 personnes, a eu le plaisir au nom des choristes et au nom du club, d'inviter pour les remercier: Gisèle HAMELIN, cheffe de chœur bénévole de la chorale mixte et Gabriel PERNET, chef de chœur bénévole du chœur d'hommes et également trésorier du club. Toutefois et à notre grand regret, notre talentueuse chanteuse lyrique Gisèle HAMELIN a dû cesser son activité pour des raisons de santé. Elle a su insuffler un élan à cette chorale par son professionnalisme, son humour et sa légendaire énergie. Elle a marqué le club de son



Sur la photo: de droite à gauche: Berthon Jean-Pierre, Hamelin Gisèle, Martin Joëlle, Pernet Gabriel, Dumas Lily.

empreinte et elle restera présente dans nos cœurs. Nous l'accompagnons par la pensée et l'entourons de notre amitié.

Des remerciements à toutes les personnes qui ont participé à la fabrication des masques, en partenariat avec le Comité d'animations de St-Étienne-de-Fontbellon et le soutien de la Mairie.

Des remerciements à toutes les personnes qui encadrent nos activités. C'est grâce à elles que le club peut fonctionner. Cette année, pour la cérémonie du 11 novembre, la chorale regrette de ne pas avoir pu chanter La Marseillaise.

La Fontbelle est une belle et grande famille. Souhaitons qu'en 2021 nous puissions à nouveau rouvrir les portes du club et accueillir anciens et nouveaux adhérents. En attendant cet heureux jour « PORTEZ VOUS BIEN »

Place du Village St Étienne de Fontbellon.
Clublafontaine@orange.fr

GYMNASTIQUE FEMININE: A fond la forme!

Malgré une année un peu exceptionnelle, les adhérents (es) sont revenus (es) toujours très motivés (es) en septembre. Malheureusement, la deuxième vague nous a rattrapés et stoppés dans notre élan. Notre club, comme tous les autres, connaît une baisse de fréquentation mais nous allons repartir encore plus forts!

Les monitrices vous attendent:

- le lundi de 15h à 16h et de 18h30 à 19h30 (Sylvie BOUVAREL)
- le mercredi de 20h30 à 21h30 (Marieke MUEL)
- et le vendredi de 15h à 16h (Marieke MUEL).



Vous pouvez vous inscrire toute l'année
(tarifs adaptés) Pour tout renseignement:
Contact: D. CADET - 06 78 21 00 59

ADMR BAS-VIVARAIS: au service des habitants de la commune, un service de lien de solidarité et de maintien de l'autonomie

L'ADMR Bas Vivarais association ancienne sur le territoire a dû déménager en mars 2020 du local de Saint Étienne de Fontbellon où nos bénévoles tenaient permanence. Vous avez pu y croiser Colette MAILFERT ou Arlette BAUZELLY et d'autres. L'ADMR BAS VIVARAIS est une association et à ce titre ne gaspille pas ses moyens réduits. Ainsi nous n'avons pas pu louer ou reprendre un nouveau local sur la commune. Néanmoins nos équipes ont été présentes tout au long de l'année 2020 en particulier dans ces moments de crise COVID et de confinement. Nous avons maintenu l'essentiel de nos actions d'accompagnement, d'entretien des logis, de téléassistance, de maintien en autonomie pour nos usagers. Dans ce nouvel épisode de confinement automnal nous maintenons l'ensemble des services.

En 2019 nous avons accompagné 54 personnes de Saint-Etienne de Fontbellon pour un total de 3753 heures servies. Soit un total sur notre territoire de 724 personnes accompagnées pour 70776 heures de

services. Nous comptons 146 abonnés au service de téléassistance.

L'ADMR BAS VIVARAIS a son siège administratif à RUOMS mais est présente sous forme d'antennes et de permanences dans quelques points clés du territoire (Largentière, Salavas,...).

Vous pouvez avoir tout renseignement par simple appel. Nous répondrons à vos besoins du mieux possible (maintien en autonomie, entretien des locaux, jardinage, garde d'enfants, téléassistance, etc...)

Si vous désirez vous engager quelques heures en bénévolat, rejoignez-nous dans cette aventure solidaire.

Pour cela un numéro :

ADMR BAS VIVARAIS : 04 75 39 60 32 ou un mail : bas.vivarais@fede07.admr.org

**Pour l'ADMR BAS VIVARAIS la Présidente,
Micheline GAVIOT**

TENNIS CLUB: Accueil d'un nouvel entraîneur

Le retour sur les terrains de Tennis a eu lieu le mercredi 9 septembre 2020. Cette année nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau Brevet d'état : Loïc FONTENOY.

Le Club propose des cours enfants à partir de 5 ans, des groupes ados ainsi que les adultes en soirée.

Plusieurs équipes sont engagées dans différents championnats. Des animations vous seront proposées tout au long de la saison, en espérant que la crise sanitaire nous le permette.

**Contact : Elisabeth Mazon (Présidente) :
06 83 12 94 70**

Loïc Fontenoy (Brevet d'état) : 06 75 10 93 91



Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)



Le CCAS a en charge l'action sociale de la commune. Il est composé de 9 personnes :

- Le Maire, Philippe ROUX, Président du CCAS
- ainsi que 4 représentants du Conseil Municipal élus par le CM en date du 8 juin 2020, à savoir : Bernadette PERRIER, Marie-France MARTIN, Sophie MOURARET et Martine MARION.
- 4 membres extérieurs au CM nommés par arrêté du Maire, à savoir :
 - Nicole CHALABREYSSE, déléguée de l'association Club de la Fontbelle
 - Jean-Marie TERME, délégué des retraités de la CFDT
 - Jean-Baptiste CHAZE, délégué de l'ADAPEI
 - Françoise BAUZELY, en l'absence de candidat présenté par l'UDAF, en qualité de déléguée aux Affaires Familiales.



Le CCAS soutient les habitants, notamment les personnes vulnérables en mettant en place des actions contre l'isolement. Il a permis ainsi au cours des deux confinements de prendre des nouvelles régulières des personnes isolées.

Son budget est alimenté par la commune et les dons versés par des particuliers, que nous tenions à remercier.

Le CCAS peut attribuer des aides financières aux familles en lien avec l'Assistante Sociale qui est joignable au Centre Médico Social (Tél. : 04.75.87.87.33).

Pour rappel, l'Assistante Sociale effectue une permanence à la Mairie de St Etienne de Fontbellon le 3ème jeudi du mois (de 9h à 12h) sur rendez-vous.

Vaccination COVID :

Vaccination des personnes de plus de 75 ans : Au Centre Hospitalier d'Aubenas :
Prise de RDV par tél. **04.75.35.62.22** ou par mail vaccin@ch-ardeche-meridionale.fr

Se déplacer sur la commune

Tout'en bus et le report des travaux

Le Syndicat intercommunal de Transport Urbain Tout'enbus est composé de 11 communes: Aubenas – Fons - Lachapelle Sous Aubenas – Lavilledieu - Saint Didier Sous Aubenas - Saint Étienne de Fontbellon – Saint Privat – Vesseaux – Labégude - Ucel et Vals Les Bains. Il a pour mission principale l'organisation des lignes de transport urbain et de transport scolaire sur ces communes. Il met également en œuvre des projets autour de la mobilité: développement des parkings de covoiturage, ventes de titres SNCF et TER, service de location de vélos à assistance électrique, projet d'autopartage... Ce syndicat est administré par deux élus de chaque commune membre, soit 22 élus.

Crise COVID et Tout'enbus

La crise COVID du 12 mars 2020 a fortement impacté et déstabilisé le Syndicat Tout'enbus au niveau de son fonctionnement mais aussi dans ses projets d'investissements. Dès mi-mars, les services de transport scolaire ont dû être arrêtés et pour les services urbains un plan de transport adapté a dû être mis en place pour assurer un service minimum pour les personnes sans moyens de déplacements ou pour se rendre au travail. Durant cette période, le service a fonctionné à 42 % de son offre initiale. Par ailleurs et pour limiter les risques à la montée dans les bus, il a été imposé par l'État la montée par l'arrière dans les véhicules de transports en commun. De fait, les recettes usagers se sont effondrées. Par ailleurs, la mise en chômage technique d'un grand nombre de salariés a eu un impact très fort sur le versement mobilité *, lequel représente 80 % des recettes du Syndicat Tout'enbus.

*Le versement mobilité est une taxe acquittée par toutes les entreprises privées et publiques de plus de 11 salariés ETP, le taux est de 0.57 % de la masse salariale. Le chômage partiel durant la période de confinement ne rentre pas en compte dans les sommes du versement mobilité. Par ailleurs durant la période de confinement aucune recette usagers n'a été perçue car il n'était pas possible de valider ou d'acheter de titres auprès des conducteurs de bus.

Les finances du syndicat Tout'enbus se sont écroulées et des choix de limitation des services de transports et des investissements prévus - aires de covoiturage, nouveau site internet, développement du service vélos à assistance électrique... - ont dû être annulés. Pour autant le syndicat n'a pas baissé les bras et a proposé dès la rentrée de septembre un service

optimum à 100 %. Tout'enbus reste néanmoins fragile mais fait tout pour répondre aux attentes des usagers et aux enjeux de mobilités.

Même si la reprise de la fréquentation sur septembre et octobre est un peu plus limitée que les années précédentes, le nombre de montées enregistrées sur les bus est tout de même satisfaisant: 32 146 montées en septembre 2020: 39 865 en septembre 2019.

En ce qui concerne les inscriptions scolaires celles-ci sont assez stables 1280 en 2020-2021 contre 1306 en 2019-2020

La commune a bénéficié d'aménagements appropriés pour faciliter l'accès aux PMR.

Afin de faciliter l'utilisation des services, le syndicat a amélioré et simplifié la lisibilité des horaires. Le nouveau dépliant peut se trouver dans les bus, les lieux publics, l'office de tourisme, à la Maison de la Mobilité ou sur le site internet: www.toutenbus.fr. Par ailleurs une page Facebook renseigne sur l'actualité du réseau Tout'enbus: « facebook.com/toutenbus.fr ».

Une voie verte en cours d'étude...



La création d'une voie verte de compétence intercommunale qui devrait relier St Sernin à la gare d'Aubenas en passant par la commune et l'emprise de l'ancienne voie ferrée est en cours d'étude. Le cahier des clauses techniques particulières est rédigé par les services de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) et concerne les futurs aménagements d'un linéaire de 5 km.

Contrairement à d'autres sections du territoire, la commune n'a pas fait l'objet d'une étude de faisabilité de la part de la CCBA. Un schéma de mobilité active, en 2018, a néanmoins pu repérer les points nécessitant une vigilance particulière notamment la traversée de la RD 153 (La Chapelette/ Cigalières), le rond-point de la route d'Alès et l'absence de ponts qui nécessitera la mise en place de passerelles.

L'aménagement de cette voie verte pourrait correspondre à celui mis en place sur l'ancienne voie ferrée Vinezac- St Sernin, soit une bande roulante de

3 mètres et des accotements de 50 cm à 1 m de part et d'autre. Le début des travaux devrait débuter au cours de l'année 2021.

Le projet est estimé à 940 000 €, les financeurs mobilisés, sans confirmation de leur part, sont l'État (30 %), la Région (34 %), le Département (16 %). Cette voie permettra de nouveaux modes de déplacement plus vertueux. Des racks à vélos sont déjà installés à différents endroits de la commune (Mairie, proximité salle culturelle...) et leur utilisation est de plus en plus courante.

Véhicule électrique

Dans le cadre du renouvellement de son parc automobile, la commune de St Étienne s'est équipée d'un véhicule électrique, un Renault Kangoo ZE. Il n'émet pas de polluants chimiques et ne rejette pas de CO2 et il est un facteur de réduction de la pollution sonore. De nombreux partenaires ont participé aux financements de la mise à disposition de ce véhicule. Nous les remercions chaleureusement d'autant plus que la crise sanitaire ne nous a pas permis de les réunir afin de leur présenter le véhicule. À travers ce bulletin municipal nous tenons à remercier :

- Gravier Joël : Électricité générale (Saint-Étienne-de-Fontbellon)
- Pirès Antonio : Maçonnerie (Saint-Étienne-de-Fontbellon)
- AS contrôle technique (Labégude)
- Objectif code : Centre d'examen du code de la route (Aubenas)
- Les desserts de Giulia : Pâtisserie fine (Saint-Étienne-de-Fontbellon)
- Idea : Cabinet d'expertise automobile (Aubenas)
- E. Leclerc (Saint-Étienne-de-Fontbellon)
- Les platanes : Resto, pizza, traiteur, livraison (Saint-Étienne-de-Fontbellon)
- Boulangerie- Pâtisserie Roumanet (Saint-Étienne-de-Fontbellon)
- Euromaster Pneus 7- (Aubenas)
- SATP : Travaux publics et particuliers
- 2A Géomètres experts
- H. Petit et Cie
- Belka.elec : Électricité générale (Aubenas)



Quelques règles (élémentaires) de bon voisinage...

Circulation et stationnement :

Un rappel pour nos enfants et la sécurité de tous : Veuillez respecter plus particulièrement dans notre village tous les panneaux de signalisation et surtout les limitations de vitesse de 30 km /h.

Les trottoirs, particulièrement ceux des principales rues, ne sont pas des parkings. Les véhicules ne doivent pas y être stationnés car ils gênent la circulation des piétons, notamment les enfants qui vont à l'école.



Plantations, arbres, arbustes :

La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :

- Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 m.
- Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 m. La distance se mesure à partir du milieu du tronc.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances, peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin. Celui-ci n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais il a le droit d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice.

Plantations le long des voies publiques : L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident. Merci aux habitants de veiller à tailler chaque année leurs plantations bordant les voies publiques.

Bruits, nuisances sonores :

De jour comme de nuit, le bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, de loisirs...) ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Lorsque vous prévoyez de faire du bruit, pour une fête ou des travaux, nous vous conseillons d'en avertir vos voisins oralement ou par écrit. Cela évite bien souvent des conflits...

Bruits de chantier :

- du lundi au samedi (sauf jours fériés), entre 7h et 12h30 et entre 13h30 et 20h ;
- à tout moment pour les interventions d'utilité publique urgente.

Travaux de bricolage et jardinage :

- du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- le dimanche et les jours fériés, de 10h à 12h.

Jardiner sans brûler :

Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou avec un incinérateur individuel. Les déchets végétaux de jardinage peuvent être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie. En cas d'infraction, vous risquez une amende de 4e classe de 750 €.



Débroussaillage:

Les incendies de forêts et de landes constituent un grave danger pour notre patrimoine naturel mais aussi pour les personnes et les biens. Afin d'assurer leur protection, le débroussaillage autour des habitations ou installations de toutes natures situées à proximité des bois et forêts est obligatoire dans le département de l'Ardèche depuis 1985 (art. L.134-6 du code forestier). La mise en sécurité des habitations relève de la responsabilité de leur propriétaire. Débroussailler est une action à la portée de chacun qui permet d'assurer la protection des personnes et des biens. Le débroussaillage contribue à atteindre plusieurs objectifs: - ralentir la propagation du feu; - diminuer sa puissance, les émissions de chaleur et de gaz; - éviter que le feu n'atteigne les parties inflammables de votre habitation et de ses dépendances (volets, gouttières en PVC...); - faciliter l'intervention des moyens de lutte contre l'incendie.

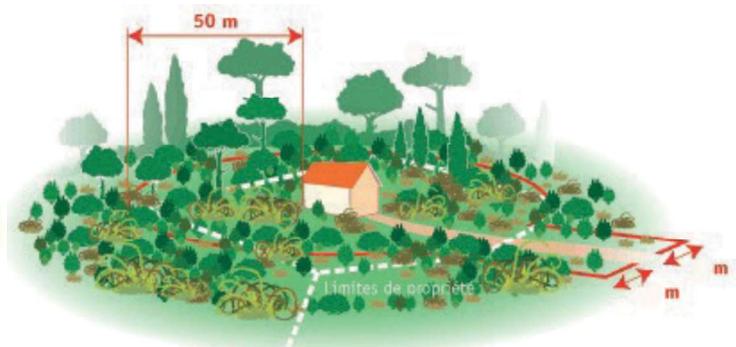
L'obligation de débroussailler concerne les habitations, les installations de toutes natures et les zones urbaines se trouvant dans les bois, forêts,

landes, maquis, garrigues, plantations et boisements ainsi que toutes celles situées à moins de 200 m de ces types de végétation. Les obligations relatives au débroussaillage sont précisées par arrêté préfectoral. Cet arrêté est disponible sur le site internet de la préfecture de l'Ardèche: www.ardeche.gouv.fr Le débroussaillage doit être réalisé de façon permanente: 1 - aux abords des constructions, des chantiers, travaux et installations de toute nature sur une profondeur de 50mètres; 2 - sur une largeur de 2 m de part et d'autre des voies privées donnant accès aux constructions ou installations de toute nature; 3 - sur la totalité des parcelles situées en zones U du PLU ou faisant partie d'un lotissement, d'une Zone d'Aménagement Concerté ou d'un terrain de camping et de caravaning. Le Maire assure le contrôle de l'exécution des obligations relatives au débroussaillage (art L 134-7 du code forestier).

En plus des risques portés aux biens et personnes en cas d'incendie, l'embroussaillage bénéficie à la faune sauvage, notamment aux sangliers qui viennent y trouver le gîte avant d'aller se promener dans les jardins pour le couvert...



■ En zone urbaine



■ En zone non-urbaine

Pour plus d'informations: <http://www.ardeche.gouv.fr/arretes-prefectoraux-reglementant-l-usage-du-feu-a1841.html>

ÉTAT CIVIL

Du 1er Janvier au 31 décembre 2020

NAISSANCES

12 janvier : Giulia VERNEDE
de Yohan et Oksanna FOURNIER
5 février : Paul BERNARD
de Julien et Audrey ARGUIMBAU
16 septembre : Zakariya GUERBAA
de Mohamed et Fatiha GUERBA
13 octobre : Erine CHARTIER
de Fabien et Cécile HEUILLET
21 octobre : Servan CAN
de Naim et Nadège FRACHISSE
28 octobre : Elias CHABALIER
de Pierre et Cynthia ESCALIER
31 octobre : Yasmine MANSOURI
de Maher et Oifa ZAIDI
20 novembre : Manel MONOD
de Mickaël et Leyla CHAZALON
10 décembre : Léa Amara
de Charly et Coralie PALANDRE

MARIAGES

12 septembre : Marc VACHERESSE et Sylvie SOLDERA
2 novembre : Romain DIVOL et Uronia THIYAGARASA
14 novembre : Nicolas MOREL et Marjorie CHANEAC

DECES

5 janvier : Céline REYNIER
6 janvier : Andrée TAUPENAS, veuve POLARD
24 janvier : Marie MEJEAN, veuve MEJEAN
6 février : Yvonne LABEAUME, veuve DELAYGUE
25 février : Jean-Louis DUMAS
27 février : Jean VOLLE
15 mars : Geneviève HUGHES, veuve LEITZELEMENT
22 mars : Gustave DUMAS
25 mars : Clovis LAVASTRE
26 mars : Andrée VASSAL, épouse NICOLAI
29 mars : Henri MAZET
29 avril : Clément MEJAT
10 mai : Andrée AYMARD, veuve LAURENT
26 mai : Steeve GYDE
13 juin : Juliette TESTUS, veuve DUCHAMP
20 juin : Roland PORTELLA
3 juillet : Jean SABATON
5 juillet : Marc PONTIER
2 août : Annabelle CHAMPEL
19 août : René TESTUD
27 septembre : Jean FARGIER
30 septembre : Jean-Paul DUMAS
31 octobre : René DEYRES
31 octobre : Christian SALEL
8 novembre : Renée VIGNE
10 novembre : Claude TRINTIGNAC
25 décembre : Marcel LAPLANCHE

HORAIRES D'OUVERTURE

Les lundi, mardi et jeudi
de 8h à 12h30 – 13h30 à 17h
Le mercredi de 8h à 12h30 - 13h30 à 15h30
Le vendredi de 8h à 12h30

Juillet et Août
Ouverture des bureaux de 8h à 12h30

INFORMATION CANTINE ET GARDERIE

Un service de réservation et de paiement en ligne
pour les repas cantine et garderies.
Vous pouvez vous rendre sur le portail parents :

www.logicielcantine.fr/saintetiennedefontbellon

Pour un paiement en espèces ou en chèque, vous pouvez venir en Mairie aux horaires d'ouverture.

SERVICE URBANISME

Demande d'imprimés, dépôt des dossiers
et renseignements.
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

PERMANENCES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

Tél. : 04 75 35 12 96
E-mail : mairie.stef@orange.fr
Site : www.st-etienne-de-fontbellon.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

La commune de St-Étienne-de-Fontbellon fait partie depuis 3 ans de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA). Mme Marie-France MARTIN, vice-présidente au sein de cette communauté, est en charge de la commission « service à la personne ».

À ce titre, elle suit, entre autres, les activités du RAM.

Relais d'Assistants Maternels (RAM) intercommunal du Mont Vinobre

Le RAM est un lieu d'information, d'échange, d'écoute et d'animation au service des parents, futurs parents, d'enfants de moins de 6 ans du territoire et des Assistants Maternels et futurs Assistants Maternels.

Il renseigne sur les différents modes de garde existants sur le territoire ainsi que sur les démarches à effectuer (liste des Assistants Maternels Agréés, informations sur les contrats de travail, agrément, formation continue...).

C'est un lieu ressource où les professionnels de l'accueil individuel peuvent, quand les conditions sanitaires le permettent, se rencontrer toutes les semaines avec les enfants qu'ils accueillent lors des temps collectifs, dans les locaux du RAM ou en itinérance.

Dans le contexte épidémique actuel, le RAM a renforcé son rôle de relais d'informations et de soutien dans les pratiques professionnelles :

- En assurant une veille juridique et sanitaire en lien avec les acteurs et partenaires de la petite enfance (services départementaux de la PMI, ARS, ACEPP, réseau des RAM de l'Ardèche...),

- En gardant le lien et en accompagnant les Assistantes Maternelles Agréées du territoire, qui jouent un rôle crucial dans l'accueil des enfants de personnel soignant ou indispensable à l'activité durant cette période.

Pour tout renseignement :

RAM du Mont Vinobre - 148 Chemin des Muscats
07200 Lachapelle Sous Aubenas
09 64 10 27 65 / 06 45 50 74 52
c.carminati@cdcba.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

Siège au 16, Route de la Manufacture Royale,
07200 UCEL.

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h, et, de
14h à 17h30.

Tel : 04 75 94 61 12. Mail : contact@cdcba.fr
Site : www.bassin-aubenas.fr.

Numéros utiles :

- Collecte des déchets : 0800.07.60.15 (numéro gratuit), ou collectedechechets@cdcba.fr
- Service urbanisme : 04 75 35 88 45.
- Médiathèque : 04 75 35 01 94.
- Service SPANC : 09 70 65 03 17

Permanence Assistante Sociale :

Une permanence est assurée en Mairie, uniquement sur rdv ; consulter le site internet de la Mairie. L'accueil se fait dans la salle du Conseil Municipal avec un accès direct par le parking du bas (côté école). Pour prendre rendez-vous, contacter le centre médico-social au 04 75 87 87 33.

Déchetterie SIDOMSA de SAINT-ETIENNE DE FONTBELLON

500 Chemin de la Ribeyrasse – Tél. : 04 75 94 33 57

Horaires d'ouverture du lundi au samedi :
de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15

« Points recyclage » : verre – papiers :

Traverse du Stade ; Quartier Les Chiffaux ; Chemin du Pré St Antoine ; Place de la Cave Coopérative ; Route du Pont de Rigaud ; Parking Centre E. Leclerc.



Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau de St-Étienne-de-Fontbellon et St-Sernin

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau regroupe 2 communes : St Étienne de Fontbellon et St Sernin.

Le syndicat gère en régie les compétences dans l'étude, la création, la réalisation, l'exploitation et la gestion de distribution d'eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif

Il assure l'entretien des ouvrages, la surveillance quantitative et qualitative de la production d'eau, les relevés de consommation, la facturation, et l'ensemble des tâches nécessaires au bon fonctionnement et à la continuité du service.



Les bureaux du Syndicat sont situés au 1er étage du bâtiment de l'ancien bureau de poste, 185 Place du Village à ST ÉTIENNE DE FONTBELLON. Ils sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00.

Pour les personnes à mobilité réduite : sur rendez-vous au 0475 89 11 80.

Service administratif :

Mme TOURREL Catherine, responsable du service administratif, du service paye, du budget, des marchés.

Mme VIDAL Geneviève : chargée du suivi des abonnés et de la facturation.

Service technique :

M. SARTRE Bernard : responsable du service technique de l'eau potable et de l'assainissement, en charge du service d'assainissement non collectif.

M. MAZET Bruno : chargé des travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement

Mme GRECO Brigitte : chargée de l'entretien des locaux.

Comité Syndical (délibération du 23 juin 2020) :

Délégués titulaires :

Président : M. Alain Boudon (St Étienne de Fontbellon)

Vice-Président : M. Benoit Devos (St Sernin)

M. Philippe Roux (St Étienne de Fontbellon)

M. Sébastien Mathon (St Étienne de Fontbellon)

M. Max Chaze (St Sernin)

M. Claude Imbert (St Sernin)

Délégués suppléants :

M. Jean Marie Allix (St Étienne de Fontbellon)

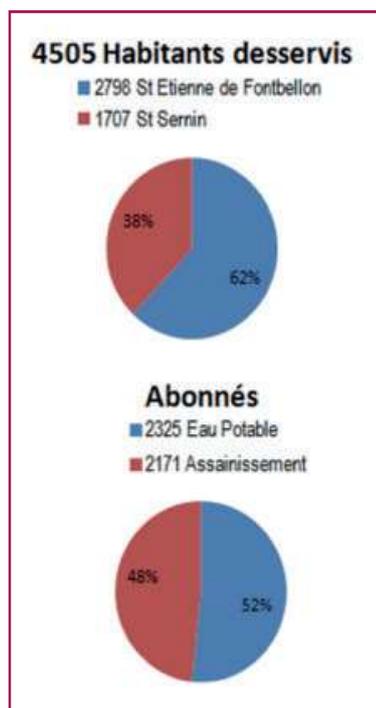
M. Philippe Compère (St Étienne de Fontbellon)

M. Alain Jabry (St Étienne de Fontbellon)

M. Luc Durand (St Sernin)

M. Jean Philippe Faure (St Sernin)

M. Guillaume Olliviero (St Sernin)



Composantes de la facture d'un usager			
Alimentation en eau potable :		Assainissement :	
Part fixe (Abonnement)	51,00 €	Part fixe (Abonnement)	72,50 €
Consommation	1,27 €/m ³	Part fonction de la consommation	0,95 €/m ³
Redevance lutte contre la pollution	0,27 €/m ³	Modernisation des réseaux de collecte	0,15 €/m ³
Préservation de la ressource en eau	0,07 €/m ³		
TVA	5,5 %	TVA	10 %

STATION D'ÉPURATION DU BOURDARY

Les eaux usées sont traitées par la station du BOURDARY, gérée par le syndicat mixte du BOURDARY, regroupant les communes d'AUBENAS, de St DIDIER, de MERCUER et le Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau (SIAE) de St ÉTIENNE DE FONTBELLON et de St SERININ.

Les travaux de la nouvelle station d'épuration de Bourdary, située sur notre commune, se terminent actuellement. La mise en route de la nouvelle usine est en effet prévue au début du mois de février 2021, et les derniers travaux et finitions d'ici le mois de mai. La méthanisation permettra la production de biogaz à partir du mois de mai environ, et l'injection de biométhane dans le réseau public de GRDF sera donc possible d'ici la fin du printemps. (production équivalente à 200 logements, ou 100 % des besoins en électricité de la nouvelle usine).

Avec la mise en route de ce nouvel équipement, les effluents de la commune de St Étienne de Fontbellon et des 4 autres communes du syndicat du Bourdary, bénéficieront d'un traitement de meilleure qualité et conforme aux dernières normes de rejet au milieu naturel (rejet qualité baignade dans l'Ardèche).

Nouvelle Station du Bourdary en cours de construction (novembre 2020).



« Siéger utile »

À l'issue des élections de mars 2020 nous avons obtenu 3 élus municipaux, vous nous avez donné votre confiance et nous vous en remercions. Ces élections ont été marquées par un fort taux d'abstention avoisinant les 50 %, mais surtout par la crainte d'une crise sanitaire sans précédent et toutes les conséquences négatives pour la vie des habitants de St Étienne de Fontbellon.

Nous avons intégré le conseil municipal dans un esprit de coopération avec tous ses membres pour le bien des habitants de St Étienne. Nous n'avons pas été entendus lorsque nous avons souhaité accéder à certaines responsabilités. Nous tenons à apporter des solutions concrètes et fidèles au projet novateur que nous avons porté lors des élections.

Si nous n'avons pas validé le budget 2020, nous avons validé la plupart des orientations proposées par l'équipe majoritaire et notamment :

- l'école pour une amélioration de son aménagement, de l'organisation de la cantine,
- la jeunesse et la mise en place d'un service civique, mais toujours en attente d'être pourvu, peut-être un besoin de clarifier l'offre pour la rendre plus attractive
- l'emploi des jeunes, un des engagements de notre campagne : en s'appuyant sur des partenaires locaux existants, afin de repérer et de mobiliser les jeunes en recherche d'emploi, un projet est en train de se mettre en place. La réflexion est en cours pour en définir les modalités avec la commission jeunesse/culture
- l'aide aux seniors,

Nous devons par contre rester vigilants et poursuivre à porter les éléments novateurs de notre projet sur les champs suivants :

Une orientation visible à moyen et long terme des priorités de l'équipe municipale ; une participation réelle à la construction et la validation du budget primitif ; une communication interne et externe à améliorer : diffusion de CR des commissions, des CR de tous les organismes auxquels les élus participent à tous les membres du CM (la CCBA le fait très bien).

Une démarche plus participative des habitants pour élaborer les projets, mais sûrement après les décisions dues au COVID.

Une offre de soins à prioriser : Nous avons fait de ce thème une priorité absolue avec des solutions réelles. Aujourd'hui contrairement à leur engagement de campagne « les élus majoritaires » n'ont pas favorisé la présence de médecins généralistes à la maison médicale. La solution mise en œuvre est contraire aux orientations des décideurs et financeurs. Elle n'a pas permis d'obtenir des aides d'organismes tels la Région AURA, le Conseil Départemental

Une démarche globale intégrant le développement durable de notre commune et la prochaine étude lancée sur le plan de circulation devraient permettre de modifier les méthodes de travail du Conseil Municipal.

Vous pourrez compter sur notre expression et notre volonté pour persévérer dans cette voie, à faire de St Étienne un village intégrant et fédérant le dynamisme de toute la population.

Élus de la liste L'Avenir Ensemble, une valeur sûre

Jean Paul GIMON, Martine MARION et Serge SCOTTO DI VETTIMO

BOULANGERIE PATISSERIE
S.A.R.L. **JLS ROUMANET**



La Chapelette - St-Etienne-de-Fontbellon
Tél. 04.75.35.16.04

S.A.S. RIEUSSET **MAÇONNERIE GÉNÉRALE**
Artisan depuis 4 générations



Neuf & Rénovation
• Gros œuvre • Charpente • Couverture




Tél. 04 75 35 16 31 ou 06 08 22 60 99 • sarl-rieusset@wanadoo.fr
100 Chemin de La Prade - 07200 SAINT ETIENNE DE FONTBELLON

C'PRO VOUS ACCOMPAGNE POUR VOS BESOINS EN
MATÉRIEL D'IMPRESSION - DÉMATÉRIALISATION
GED - MATÉRIEL INFORMATIQUE - SAUVEGARDE
HEBERGEMENT - OPÉRATEUR - WIFI
FIBRE OPTIQUE - STANDARD
TÉLÉPHONIQUE



CHEMIN DES THUYAS
 BOULEVARD DES PRÉSIDENTS
 26200 MONTÉLIMAR

04 75 78 14 14
 WWW.CPRO.FR



E.Leclerc
 SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON

le montage à bijoux E.Leclerc
 la billetterie E.Leclerc
 Fioul E.Leclerc
 Station service 24/24 E.Leclerc

Facebook

BREYSSE Laurent SAS

AUTOMATISMES DE PORTAILS
Pose et dépannage

PORTES DE GARAGE

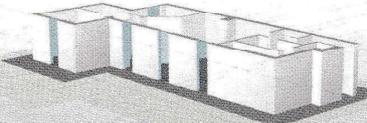
FERRONNERIE
Portails, rampes, Portail alu
Barreaux de défense
 www.faac.fr

FAAC ilitez-vous la vie

Quartier Les Juillets
 50 chemin des Arceaux laurent.breyse07@orange.fr
 07200 St Etienne de Fontbellon 04.75.93.81.67

E.T.H.I.

Bureau d'études fluides équipements du
 bâtiment habitat et industrie



51, chemin de la Fontaine de Chevron
 Quartier Saint-Pierre - 07200 AUBENAS
 04 75 93 65 23 - ethi@wanadoo.fr

BAR LE MASTROQUET

PMU FERMÉ DIMANCHE APRÈS-MIDI
 ET LUNDI TOUTE LA JOURNÉE

LE FDG COMPLE FDJ

St-Etienne-de-Fontbellon - Tél. 04 75 35 16 51



www.sos-vidange.com
 info@sos-vidange.com

S.O.S. VIDANGE DUROCH

VIDANGE, CURAGE, ET DÉBOUCHAGE D'ÉGOUTS
 FOSSES SEPTIQUES, CUVES À MAZOUT, INSPECTION VIDÉO, RAMONAGE

DÉSHYDRATATION DE MATIÈRES DE VIDANGE

LOCATION Camion benne 3,5 T, camion nacelles 18 et 20 m, nacelle automotrice 18 m
 nacelle mât 10 m, plate-forme élévatrice 12 m, min-pelle, mini-chargeur, compresseur

07200 AUBENAS
 23 Impasse Jean Monnet 07000 PRIVAS
 ZI Ripotier haut 04 75 35 18 70 ch. Pré Mounier 04 75 65 85 43

Entreprise agréée

LES PLATINES
 RESTO - PIZZA



06 42 61 43 64 - 04 75 93 34 12

25 place du village 07200 st Etienne de Fontbellon

EURL PIRES ANTONIO
 Maçonnerie Générale

195 chemin des Nuelles
 07200 ST ETIENNE DE FONTBELLON

www.pires-antonio.fr
 antonio.pires6@sfr.fr

06.83.33.69.93
 04.75.35.54.83

2A GEOMETRES-EXPERTS

GÉOMÈTRE-EXPERT
 GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE

Résidence l'Eden - 11 allées de la guinguette
 07200 AUBENAS
 Tél : 04.75.89.94.05
 Mail : contact@2ageometres-experts.fr

Titulaire des archives du cabinet SELARL Alain MONNIER Géomètre-Expert DPLG

SM MIROITERIE ALUMINIUM

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS
 Chemin Les Croix
 07200 ST ETIENNE DE FONTBELLON

TOUS PRODUITS VERRIERS
 MENUISERIE ALUMINIUM
 VERANDAS
 MATIÈRES PLASTIQUES Bâtiment & Industrie :
 Panneaux acrylique extrudé, coulé - Polycarbonate
 compact - Polycarbonate alvéolaire - PVC expansé

04 75 89 19 88
 ouvert du lundi au vendredi - de 8h à 12h et de 14h à 18h
 www.sm-miroiterielaluminium.com

Ste COTENA
 CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Quartier Les Cotes
 07110 Vinezac
 Tél : 04 75 93 16 13

AUTOVISION
 CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



ISSARTEL

Quartier St-Martin 07200 AUBENAS

Terrassements Démolitions
 Enrochements Canalisations

Tél. 04 75 93 84 66

Saint-Etienne



de-Fontbellon

Ambiance dans la nouvelle salle culturelle